

STADE DES CHARMILLES, STADE DE GENEVE

Mai 2002

Le "Temple des Charmilles" qui est encore à Genève ce que Wembley a été à Londres, n'aurait jamais vu le jour sans l'apport et la générosité de trois des générations de la famille Hentsch.

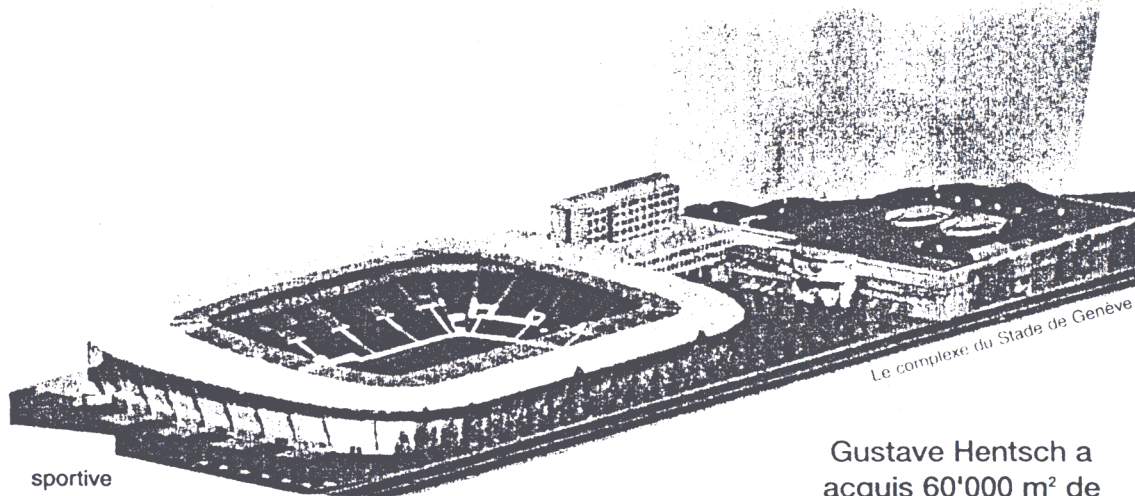
Gustave Hentsch gardien et capitaine de la première équipe du Servette FC en 1900, a joué un rôle prépondérant dans la vie du club notamment en contribuant à son renflouement après la tourmente des années de crise (1933-1934), puis en créant le 14 avril 1943 la Fondation Hippomène, fondation de droit privé reconnue d'utilité publique, dont le but est de favoriser la pratique et le développement de tous les sports athlétiques dans le canton de Genève et plus particulièrement ceux pratiqués par le Servette FC.

Gustave Hentsch a ainsi apporté au Servette FC sa collaboration

sportive et, plus tard, sa collaboration financière.

Le Servette FC, créé le 20 mars 1890, a évolué sur différents terrains vagues de quartier, à la Plaine de Plainpalais d'abord, puis sur le terrain du Parc des Sports du Pré-Cayla, dès le début de 1901.

Dans les années 20, Gustave Hentsch a acquis 60'000 m² de terrain environ pour le Servette FC de façon à permettre aux différentes équipes du Servette FC d'exercer enfin leur "art" sur des terrains dignes de ce nom. Ce fut l'avènement des Charmilles et de Balaxert. Une bénédiction pour les footballeurs de l'époque.



Le Stade des Charmilles

L'actuel Stade des Charmilles, d'une capacité originale de 30'000 places, pratiquement toutes debout, fut inauguré en grande pompe, le 28 juin 1930, à l'occasion d'un tournoi international, la Coupe des Nations, réunissant dix champions de clubs européens dont le Servette FC, champion suisse en titre.

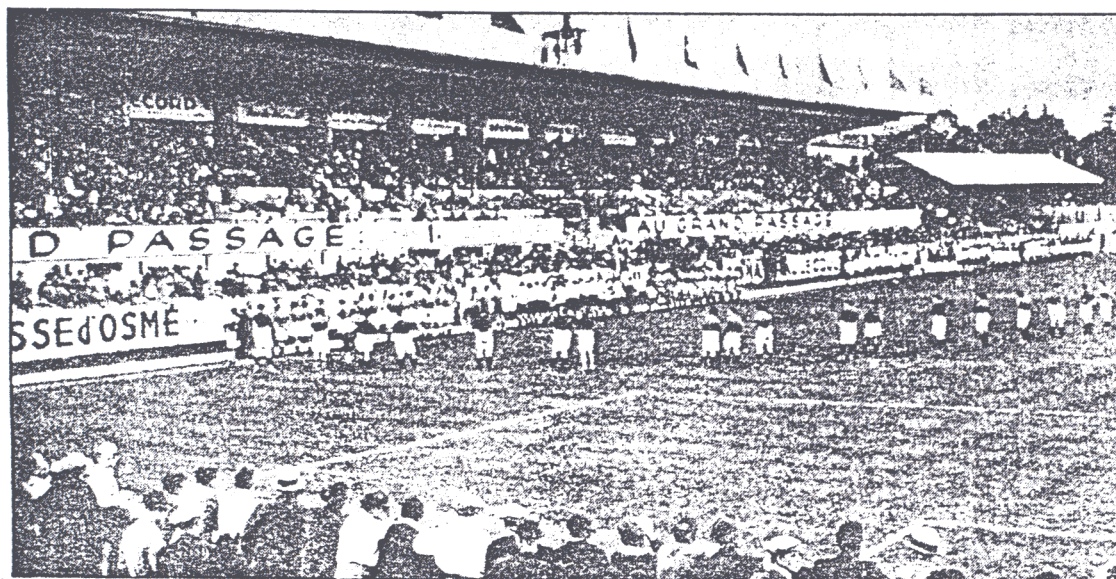
Le terrain des Charmilles et deux parcelles sises à Balaxert sont toujours propriétés de la S.I. du

Gustave Hentsch a acquis 60'000 m² de terrain pour le Servette FC de façon à permettre aux différentes équipes d'exercer enfin leur art

Servette FC. L'actionnaire majoritaire de cette dernière est, depuis sa création, la Fondation Hippomène. L'œuvre de pionnier de Gustave Hentsch a été poursuivie par son fils Léonard. Ce dernier a assumé pendant une trentaine d'années jusqu'à son décès en 1993, la présidence du Conseil de la S.I. du Servette FC et du Conseil de la Fondation Hippomène.

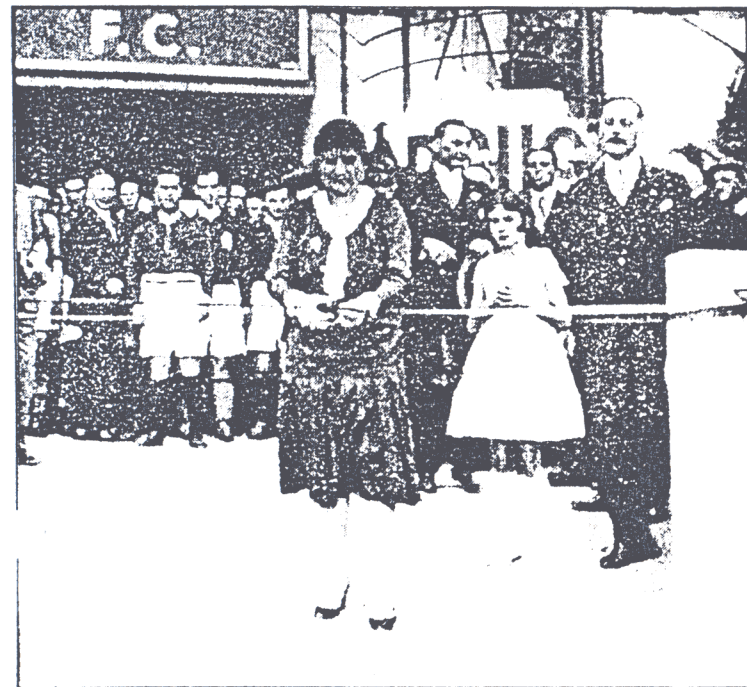
En cette qualité, Léonard Hentsch a eu d'étroits contacts avec les présidents successifs du Servette FC, en particulier avec MM. Marcel Righi, Emile Dupont, Roger Cohannier, Carlo Lavizzari et en dernier lieu Paul-Annick Weiller.

Au milieu des années 1980, l'intéressé a lancé, en étroite collaboration avec Carlo Lavizzari, alors président du Servette FC, et le groupe Honegger, le projet d'un nouveau stade à Balaxert, stade omnisports devisé à CHF 200 millions et financé uniquement par des fonds privés sans aucune participation des collectivités publiques. Les initiateurs de ce projet se sont heurtés de farouches oppositions. Cette



Inauguration du Stade des Charmilles

L'APPORT DECISIF DE LA FAMILLE HENTSCH



Le ruban fut coupé par Mme Gustave Hentsch en personne

obstination à empêché Genève d'être dotée d'une infrastructure moderne dès 1985 / 1986 qui aurait de surcroît pu abriter le siège de l'UEFA, partie depuis s'installer à Nyon!

Malgré cet échec, sans se décourager, Léonard Hentsch s'est battu, dès le début des années 1990, pour la construction d'un nouveau stade, soit aux Charmilles même, soit à Balexert, soit sur un autre site qui, après moult péripéties, s'est focalisé à la Praille en 1995 / 1996.

Le Stade de Genève

Dès le décès de son père Léonard en automne 1993, Bénédicte Hentsch a repris le flambeau.

Malheureusement, il lui a fallu très vite constater que les finances souvent défailtantes du Servette FC ne permettraient jamais plus une exploitation saine du Stade des Charmilles et à fortiori sa reconstruction, cela d'autant moins que le quartier voyait sa population augmenter rapidement en rendant difficile tout projet

d'envergure. La Fondation Hippomène a dû se résoudre à chercher des nouvelles solutions pour assurer l'avenir d'un stade à la hauteur des ambitions du Servette FC ainsi que de la collectivité genevoise toute entière, tout en tenant compte des nouvelles exigences de l'UEFA en matière de sécurité et de dimensionnement.

En sa qualité de président tant du Conseil de la S.I. du Servette FC que de celui de la Fondation Hippomène, Bénédicte Hentsch a sollicité les pouvoirs publics (Ville et Etat de Genève) pour les con-



vaincre du choix du site de la Praille. Les efforts conjugués de la Fondation Hippomène, de la Ville et de l'Etat ont abouti à la création de la Fondation du Stade de Genève au début février 1998.

Léonard Hentsch s'est battu, dès le début des années 1990 pour la construction d'un nouveau stade

La Fondation Hippomène a d'ailleurs à ce jour deux de ses membres, MM. Eric Lehmann et Nicolas Peyrot, qui siègent au Conseil de cette Fondation. Au sujet du financement du nouveau stade et sur intervention personnelle de Bénédicte Hentsch, le Credit Suisse, présidé alors par M. Rainer Gut, a octroyé à la Fondation du Stade de Genève un prêt sans intérêts de CHF 20 millions, amortissable en 80 ans. Sans ce "prêt" qui fut octroyé à un moment crucial dans l'articulation de ce très difficile dossier, il est fort probable que le Stade de Genève n'aurait jamais vu le jour.

La S.I. du Servette FC a de plus, sur décision de son actionnaire majoritaire, la Fondation Hippomène, accepté de céder gratuitement ses parcelles de Balexert (17'500 m² env.) à l'Etat de Genève qui les mettra à disposition de la Fondation du Stade de Genève, ainsi que celle des Charmilles (22'500 m² env.) qui sera léguée à la Ville de Genève.

D.G ■

Un Parc pour Genève

Lors des tractations précédant la construction du Stade de Genève sur les terrains de la Praille avec le Canton et la Ville de Genève, Bénédicte Hentsch, s'est engagé à donner à la Ville de Genève, l'espace occupé aujourd'hui par le Stade des Charmilles. Sur une surface de près de 22500 m², la Fondation Hippomène créera, à ses frais, le parc Gustave et Léonard Hentsch. Elle le remettra à la collectivité publique après l'inauguration du Stade de Genève et dès que les travaux de démolition et d'aménagement de cet espace vert, dont le quartier a un si grand besoin, seront terminés.

A quelque 12 mois de l'inauguration du Stade de Genève, l'histoire et le combat incessant de la famille Hentsch pour le Servette, le football et Genève, restent indissociables. Ainsi, le but de la Fondation Hippomène, qui a toujours été de favoriser à Genève la pratique des sports et du football en particulier, sera magnifiquement perpétué avec le nouveau Stade de Genève et le Parc Gustave et Léonard Hentsch. D.G ■